



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 14 juillet 2023 à 08.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Tableau de préséance du conseil communal de Kehlen
2. Compte administratif et compte de gestion 2021
3. Contrats de bail à fermage
4. Contrats de prestation
 - 4.1. Run for Fun fir Ufänger
 - 4.2. Run for Fun fir Avancéierter
5. Convention pour l'occupation du domaine public (Place Goeveling)
6. Pacte Climat 2.0 - Approbation des objectifs pour les indicateurs clés du programme EEA « European Energy Award »
7. Subsidés divers
8. Organisation scolaire 2023/2024
9. Convention PAP NQ 'rue des Champs' à Kehlen
10. Remplacement de la conduite d'eau vers Brameschhof - Devis
11. Règlement communal relatif à l'assainissement des eaux – modification
12. Lotissements
 - 12.1. Lotissement d'une parcelle n°2113/7171 sise L-8281 Kehlen, 9 rue du Kiem
 - 12.2. Lotissement de parcelles n°1973/7252, 1973/7253, 1972/1923 et 1971/5877 sises L-8282 Kehlen, 16 rue du Centre
13. Règlement de circulation - Avenant
14. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins

Séance à huis clos

15. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants
 - 15.1. Extension de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B1, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
 - 15.2. Démission d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 15.3. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants – Nomination d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

16. Administration communale de Kehlen

- 16.1. Démission d'un fonctionnaire communal de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif auprès du secrétariat communal
- 16.2. Démission d'un fonctionnaire communal de la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif auprès du service ressources humaines
- 16.3. Promotion d'un fonctionnaire communal au grade 13 du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif auprès du Service Technique
- 16.4. Promotion d'un fonctionnaire communal au grade 12 du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif auprès du Service Technique
- 16.5. Promotion d'un fonctionnaire communal au grade 7bis du groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières

Ainsi arrêté à Kehlen, le 7 juillet 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen

La Secrétaire ff,
Caroline Gräff

